

RETRAITÉS
Un nouveau calendrier de versement des pensions

P24

MOSTAGANEM

Mise en échec de quatre tentatives d'émigration clandestine

P24

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

M6 désormais interdite d'opérer en Algérie

P3

TRANSPORTEURS ROUTIERS DE PERSONNES

Djerad décide d'élargir l'aide financière de 30.000 DA

P24

REFUSANT LA VAGUE ARABE DE NORMALISATION AVEC ISRAËL

La Palestine n'exercera pas la présidence de la Ligue arabe

P3



SIT-IN DES DOCTORANTS ET ÉTUDIANTS EN MASTER

Le chômage forcé... ou la mort lente des élites

Les services de sécurité ont empêché, lundi, les titulaires et étudiants de doctorats et masters d'organiser une manifestation devant l'Assemblée populaire nationale (APN) pour réclamer le droit à l'emploi dans les universités. Au niveau de la place Port-Saïd au centre d'Alger, où les manifestants se sont donné rendez-vous, les forces de police ont procédé à des interpellations, dont des titulaires de doctorat et de maîtrise. Ces derniers ont été emmenés à bord de voitures de police à l'extérieur de la capitale. Certains d'entre eux ont pu rentrer et rejoindre le sit-in.

P2

BELKACEM ZEGHMATI (MINISTRE DE LA JUSTICE)

La protection du corps médical n'a pas abrogé celle du citoyen

S'exprimant au terme de la présentation du projet de loi modifiant le code de procédure pénal portant protection pénale du personnel de la santé devant la commission spécialisée de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), Le ministre de la Justice, Gardé des sceaux, Belkacem Zeghmati, a indiqué que les dispositions prévues par l'ordonnance "n'ont pas abrogé les autres dispositions prévues dans le code de procédure pénal relatives à la protection du citoyen au niveau des structures publiques". Répondant aux préoccupations des membres de la commission relatives dans l'ensemble aux modalités de concilier entre la protection du médecin et du citoyen, le ministre a reconnu que certaines dispositions prévues dans le texte du projet de loi "sont effectivement dissuasives et peuvent paraître exagérées", mais le juge est le seul habilité à définir le responsable du dépassement ou de la violation de la loi entre le médecin et le citoyen, et partant le médecin, en tant que citoyen, "fera l'objet de poursuite, voire de sanction en cas de violation du droit du citoyen".

P3

Régions

GHARDAÏA

Une récolte de près de 700.000 quintaux de maïs attendue

P9

TAMANRASSET

Lancement prochain de la tranche restante du chantier de la route de wilaya CW-140

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

191 nouveaux cas, 127 guérisons et 10 décès

P24

BRAHIM BOUMZAR (MINISTRE DES POSTES ET T)

Le paiement électronique "sécurisé et gratuit"

P3

ÉGYPTE

Reprise de la contestation dans plusieurs grandes villes

P15

Sport

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL (AMICAL)

Zorgane et Lamara dans la liste élargie de Belmadi

P13



BRAHIM BOUMZAR
(MINISTRE DES
POSTES ET T)

Le paiement électronique "sécurisé et gratuit"

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a affirmé hier à Alger que l'utilisation du paiement électronique via le TPE, le QR Code ou le web marchand est "tout à fait sécurisée" et sera "gratuite". "Afin d'encourager les citoyens à utiliser davantage le paiement électronique, les transactions financières effectuées par les citoyens via le TPE (terminal de paiement électronique), le QR Code (paiement depuis un smartphone) et l'internet (site marchand) seront gratuites (sans aucun frais ou taxes supplémentaires)", a assuré M. Boumzar lors d'une journée de sensibilisation sur le sujet. Il a rappelé, à ce propos, que le dernier délai pour l'acquisition des TPE par l'ensemble des commerçants, artisans et professions libérales est fixé au 31 décembre prochain, affirmant que le gouvernement est "résolu" à promouvoir l'utilisation de tous les moyens de paiement électronique, comme le TPE, le paiement par le Net et le QR Code afin de booster l'économie nationale. Concernant le QR code, il a expliqué que c'est un nouveau service de paiement qui consiste, pour le consommateur, à scanner depuis son smartphone un QR code affiché au niveau de la caisse du magasin ou points de vente et lui permette ainsi de payer le montant de ses achats par un transfert instantané d'argent de son compte CCP ou bancaire vers le compte du commerçant et cela sans frais ou taxes supplémentaires. "L'ensemble de ces opérations s'effectue en étroite collaboration avec le ministère du Commerce et le GIE monétique", a-t-il relevé lors de cette journée d'information et de sensibilisation à laquelle ont pris part le ministre du Commerce, Kamel Rezig, ainsi que les représentants du Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique), de startups, de petites et moyennes entreprises (PME) et d'associations de protection des consommateurs. M. Boumzar a souligné que le e-paiement (paiement électronique) prend de "plus en plus d'ampleur" dans le pays, en raison notamment des "inévitables avantages" que procurent les nouvelles technologies, à savoir "une meilleure qualité de service en donnant une image moderne de l'activité commerciale, une gestion des liquidités efficiente, rapide et fiable et moins de risques liés à la manipulation des fonds".

R.N

SIT-IN DES DOCTORANTS ET ÉTUDIANTS EN MASTER

Le chômage forcé... ou la mort lente des élites

Les services de sécurité ont empêché, lundi, les titulaires et étudiants de doctorats et masters d'organiser une manifestation devant l'Assemblée populaire nationale (APN) pour réclamer le droit à l'emploi dans les universités.



À u niveau de la place Port-Saïd au centre d'Alger, où les manifestants se sont donné rendez-vous, les forces de police ont procédé à des interpellations, dont des titulaires de doctorat et de maîtrise. Ces derniers ont été emmenés à bord de voitures de police à l'extérieur de la capitale. Certains d'entre eux ont pu rentrer et rejoindre le sit-in. Les participants à la manifestation ont sollicité le président de la République. La Coordination nationale des doctorants et masters et étudiants a confirmé, dans un communiqué, dont nous possédons une copie, que ce sit-in de protestation "pacifique" est organisé par la catégorie de titulaires des diplômes les plus élevés après de longues années d'attente et de souffrance suite aux ravages du chômage et de la marginalisation, bien que la loi stipule que l'ouverture des postes de doctorat est soumise au critère des besoins quantitatifs. Le même communiqué révèle l'un des étranges paradoxes et la triste réalité des universités qui recourent à l'utilisation des diplômés pour les exploiter en tant que professeurs temporaires pour assurer l'activité pédagogique et combler l'énorme déficit d'encadrement

des chercheurs à tel point que le pourcentage des professeurs vacataires atteint 80% de l'encadrement pédagogique. Les agents de sécurité se sont retrouvés confrontés à une situation très critique. D'une part, l'obligation d'exécuter des instructions strictes consistant à empêcher «l'élite» d'organiser une manifestation pacifique devant le Parlement, et d'autre part empêcher les citoyens de revendiquer leur droit à une vie décente et contribuer à la construction d'une nation. Cette situation met ces élites devant des options douloureuses : l'aventure dans les bateaux de la mort, à l'instar des harragas ou s'abandonner au fantôme fatal du chômage. Le Dr Selim demande amèrement: "Est-il possible pour moi de demander de l'argent de poche à mon père après avoir soutenu une thèse de doctorat qui traite des solutions aux problèmes difficiles auxquels la société est confrontée". Nous, a-t-il poursuivi, ne demandons pas plus que nos droits après des années d'études et de recherches. Il y a une situation étrange et absurde, d'une part, l'université qui a besoin d'être encadrée et, d'autre part, nous sommes privés de notre droit à l'emploi. De son côté, un titulaire d'un

doctorat en droit privé a affirmé que le nombre de postes ouverts par le ministère chaque année ne dépasse pas deux ou trois, alors que plus de 300 candidats y concourent. Cette situation a ouvert la porte au favoritisme et je pourrais vous donner le nom du gagnant du poste avant même que le concours n'ait lieu. Vraiment... Le communiqué indiquait que la Coordination nationale des doctorants et des étudiants en masters, qui est une association en cours de création, avait essayé avant ce deuxième sit-in, à faire part de ses préoccupations pour l'emploi aux autorités supérieures du pays après avoir constaté que la tutelle a complètement ignoré leurs revendications lors du premier sit-in devant le Parlement, organisé le 31 août dernier et après les sit-in devant les rectorats des universités, en plus des lettres adressées au médiateur de la République. Après toutes nos démarches, le problème reste entier... Le responsable de la sécurité, qui a pris soin de ne pas violenter les manifestants, a confirmé que tous les manifestants arrêtés avaient été libérés. Ces derniers ont décidé de poursuivre la lutte, car c'est une question de vie.

Fayçal B.

SKIKDA

Arrestation d'un dangereux criminel, objet de 9 mandats d'arrêt

Le juge chargé des comparutions immédiates près le tribunal de Azzaba (Skikda) a ordonné l'incarcération d'un dangereux criminel âgé de 45 ans faisant l'objet de 9 mandats d'arrêt, a-t-on appris lundi auprès de la sûreté de wilaya. La même source a indiqué à l'APS que le prévenu était en possession d'une arme à feu ainsi

que plus de 7200 unités de boissons alcoolisées, des comprimés psychotropes et des armes blanches. La brigade de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Azzaba a ainsi pu mettre fin aux agissements de ce dangereux criminel spécialisé dans le trafic illégal de substances psychotropes, de boissons alcoolisées et d'autres activités criminelles, a souli-

gné la même source. Après avoir enquêté sur la base de renseignements faisant ressortir que l'intéressé utilisait son domicile à Azzaba comme lieu de stockage et de trafic, les services de sécurité ont procédé à l'interpellation du suspect, et ce, en coordination avec le parquet territorialement compétent en vue de l'obtention d'un mandat de perquisition dé-

livré par le procureur de la République près le tribunal de Azzaba, a-t-on ajouté. La fouille du domicile de ce dangereux criminel a permis de retrouver et saisir une arme à feu, des menottes, des cartouches, 18 flacons de somnifères ainsi que des armes blanches (couteaux et épées), en plus de 7 200 bouteilles de boissons alcoolisées de différents

types et dimensions, a détaillé la source. Il s'est avéré, par ailleurs, que l'individu arrêté était recherché par la justice et faisait l'objet de 9 mandats d'arrêt pour diverses affaires notamment pour "vol, coups et blessures volontaires, formation d'une association de malfaiteurs, vol de bétail et vol qualifié", a-t-on relevé.

APS

REFUSANT LA VAGUE ARABE DE NORMALISATION AVEC ISRAËL

La Palestine n'exercera pas la présidence de la Ligue arabe

Le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad al-Maliki, a annoncé, hier, que la Palestine avait décidé de renoncer à son droit d'exercer la présidence de la Ligue arabe lors de sa session en cours.



"Cela ne signifie pas que nous allons abandonner notre siège à la Ligue, car cela créerait un vide pouvant engendrer différents scénarios (...) Nous ne le souhaitons pas en cette période sensible", a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Ramallah. "L'Etat de Palestine est membre de la Ligue arabe et a toujours œuvré pour renforcer son rôle et sa position", a noté le ministre. Cette annonce fait suite à l'échec de la Ligue arabe à empêcher les accords de normalisation conclus par Israël avec les Emirats arabes unis (EAU) et Bahreïn. La Palestine "n'est pas heureuse de voir des Arabes se bousculer pour une normalisation sans contrepartie avec Israël sous sa présidence du Conseil de la

Ligue", a indiqué M. Maliki. Cette normalisation "est une violation flagrante des décisions des sommets arabes concernant l'Initiative de paix arabe" adoptée en 2002, a-t-il ajouté. En vertu de celle-ci, les Etats arabes ne peuvent normaliser leurs relations avec Israël qu'après l'arrêt de son occupation militaire de territoires palestiniens et arabes. A contrario, la normalisation de plus en plus de pays arabes avec l'Etat hébreu signifie l'acceptation, par ces mêmes Etats du « plan de paix » américain annoncé par le président Donald Trump en février 2020. Un plan selon lequel Trump propose un partage largement favorable à Israël et écarte la ville sainte d'El Qods de toute négociation. Faut-il rappeler que la Ligue arabe a vivement rejeté ce plan et à l'unanimité. Les membres de

la Ligue arabe sont liés par un accord de défense commune. Après l'Egypte, la Jordanie, cette nouvelle vague de normalisation constitue un tournant dans le rapport des pays arabes avec la question palestinienne. Cela voudrait dire que, dans les faits, le monde arabe est divisé en deux parties : Les pays qui ont toujours entretenu, d'une manière ou d'une autre, des relations avec Israël, et les autres qui ont toujours refusé ce fait-accomplis. Parmi ces derniers, l'Algérie occupe une place de choix. En effet, l'Algérie a toujours conditionné sa position par celle des Palestiniens eux-mêmes, alors que les positions d'autres pays varient au gré de leurs intérêts immédiats. Pour eux, le problème palestinien n'a jamais été une question de principe, mais, tout simplement une carte poli-

tique susceptible de faire reculer ou avancer telle ou telle négociation. L'exemple le plus flagrant est la gestion égyptienne du passage de Raffah. Il se trouve que ce grand pays arabe contribue à l'étranglement de la bande Ghaza, et donc de la moitié de la Palestine, au même titre que l'occupant israélien. En conclusion, le geste de l'Autorité palestinienne de refuser l'exercice de son mandat à la tête de la Ligue arabe est un premier pas vers une évolution de la carte géostratégique à l'intérieur même du monde arabe. La Ligue arabe est, depuis longtemps, à peu près depuis sa création, une coquille vide. Elle serait vouée à l'éclatement, sinon à la disparition, devant le refus des appels incessants de la réforme.

Hamma Sadek

BELKACEM ZEGHMATI (MINISTRE DE LA JUSTICE)

La protection du corps médical n'a pas abrogé celle du citoyen

S'exprimant au terme de la présentation du projet de loi modifiant le code de procédure pénal portant protection pénale du personnel de la santé devant la commission spécialisée de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati a indiqué que les dispositions prévues par l'ordonnance "n'ont pas abrogé les autres dispositions prévues dans le code de procédure pénal relatives à la protection du citoyen au niveau des structures publiques". Répondant aux préoccupations des membres de la commission relatives dans l'ensemble aux modalités de concilier entre la protection du médecin et du citoyen, le ministre a reconnu que certaines dispositions prévues dans le texte du projet de loi "sont effectivement dissuasives et peuvent paraître exagérées", mais le juge est le seul habilité à définir le responsable du dépassement ou de la violation de la loi entre le médecin et le citoyen, et partant le médecin, en tant que citoyen, "fera l'objet de poursuite, voire de sanction en cas de violation du droit du citoyen".

Les nouvelles dispositions prévues dans ledit projet de loi prévoient la garantie "d'une protection pénale de tout le personnel des établissements de santé publics et privés, notamment contre les agressions verbales et physiques, en sus de la sanction de l'atteinte aux biens immobiliers et mobiliers des établissements de santé et l'exploitation des réseaux sociaux pour porter atteinte à la dignité du malade ou au respect dû aux personnes décédées". Le texte de loi vise notamment à mettre en place un dispositif pénal approprié destiné à protéger les professionnels de la santé face à la crudescence des actes d'agression subis dans le cadre de leurs fonctions et à "réprimer les actes d'atteintes à la dignité des patients et au respect dû aux personnes décédées par le biais de la publication d'images et de vidéos" ainsi qu'à "réprimer l'intrusion aux lieux non ouverts aux publics au sein des établissements hospitaliers et la répression aggravée des actes de destruction des biens et des équipements médicaux". Le même texte stipule que "la majorité des actes criminalisés doivent être considérés comme délit afin de permettre à la justice une dissuasion immédiate et adéquate de leurs auteurs tout en prononçant de sévères peines allant, parfois, à 20 ans de prison tandis que des peines pénales allant à la perpétuité et à l'exécution seront prononcées contre les actes dangereux". L'ordonnance prévoit aussi une condamnation d'une à 3 années pour toute agression verbale, de 3 à 10 ans pour toute agression physique selon la gravité de l'acte et jusqu'à la perpétuité en cas de décès de la personne agressée. Pour ce qui est des pertes matérielles, en plus de la condamnation à une peine de 2 à 10 ans, une pénalisation financière sera appliquée de l'ordre de 3 millions de dinars, à laquelle s'ajoute la demande de réparation présentée par l'établissement agressé.

R.N

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

M6 désormais interdite d'opérer en Algérie

Le ministère de la Communication a annoncé lundi sa décision de "ne plus autoriser" la chaîne française de télévision "M6" à opérer en Algérie après la diffusion dimanche soir par cette chaîne d'un documentaire "portant un regard biaisé sur le Hirak", réalisé par une équipe munie d'une "fausse autorisation de tournage". Selon la même source, "une journaliste franco-algérienne a assuré la réalisation du film, avec l'aide d'un +fixeur algérien+, munis d'une fausse autorisation de tournage". "Une infraction au délit réprimé sévèrement sanctionnée qui restera inscrite au compte indélébile de ses auteurs qui auront à répondre aux poursuites prévues par l'article 216 du Code pénal algérien pour +faux en écriture authentique ou publique+", précise le ministère. "Force est de constater qu'à l'approche de chaque rendez-vous électoral, crucial pour l'Algérie et son avenir, des médias français s'adonnent à la réalisation et à la diffusion de reportages filmés et autres produits journalistiques, dans le vil but de tenter de démotiver le peuple algérien, notamment sa jeunesse", déplore la même source. Le ministère de la Communication a rappelé, dans ce contexte, que la rédaction de la chaîne

française M6 avait introduit, le 6 mars 2020, une demande d'accréditation de presse pour les membres de l'équipe de l'émission "Enquête Exclusive", en vue du tournage d'un documentaire sur "la valorisation de l'essor économique et touristique de la ville d'Oran, ainsi que le multiculturalisme qui fait la richesse de notre pays". "Cette demande a reçu une suite défavorable des services des ministères de la Communication et des Affaires étrangères", a-t-il souligné, relevant qu'au final, l'équipe a produit un tout autre documentaire diffusé hier 20 septembre 2020 à 23h10 (heure française) sous le titre : +Algérie, le Pays des Révoltes+, portant un regard biaisé sur le Hirak". "D'une durée de 75 minutes, ce film documentaire réalisé par le dénommé Dahmane Ziane, traite du +Hirak+ et de la jeunesse algérienne, à partir de témoignages de trois jeunes Algériens sur l'avenir dans leur pays", rappelle-t-on. "Selon le synopsis dudit documentaire, il est également question de relater le +désespoir+ de certains Algériens, qui n'envisagent qu'une option : fuir le pays. Un pays où +filmer est très difficile+, subodore le producteur-présentateur Bernard De la Villar-

dière", a-t-on ajouté. Selon le ministère de la Communication, "ce dernier a reconnu avoir eu recours à l'usage +de caméras discrètes+ avant de souligner le choix +de nombreux journalistes anonymes+ ayant travaillé pour ce qu'il prétend être une +enquête+". "Au final, censé dévoiler +la banqueroute du régime algérien+, le produit est une somme de trois témoignages insipides puisant dans les clichés les plus réducteurs : d'abord, celui de Noor, une youtubeuse qui +rêve de liberté en vivant des conseils de maquillage qu'elle donne aux femmes+. Ensuite, Nardjes qui, elle, a décidé de vivre à l'occidentale dans un pays jugé +ultraconservateur-. Enfin, Ayoub qui +rêve de voir un Etat islamique naître en Algérie et s'est engagé à cette fin en politique", a-t-il ajouté. Le ministère a fait savoir, à ce propos, que "les principaux concernés ont pris contact avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel français (CSA) et ont saisi les services de l'ambassade de France en Algérie, afin de porter plainte pour avoir été manipulés, hors de tout professionnalisme, de toute déontologie et de toute morale".

R.N

BATNA

Des huiles usagées brûlées à l'origine d'odeurs pestilentielles

Des huiles usagées brûlées sont à l'origine d'odeurs pestilentielles et désagréables ressenties à travers la ville de Batna au cours des dernières 24 heures. "Une quantité considérable d'huiles usagées brûlées a été retrouvée dans l'un des oueds de la région montagneuse de Condorcet dans la commune de Oued Chaâba, non loin du chef-lieu de wilaya", a précisé à l'APS, le directeur local de l'environnement, Toufik Dekhinet, soulignant que "la vitesse du vent et la hauteur du lieu par rapport à la ville ont contribué à la propagation de ces odeurs entêtantes et déplaisantes qui ont suscité de nombreuses plaintes des citoyens". Le lieu en question a été inspecté cet après-midi par les services concernés, y compris des éléments de la gendarmerie nationale, de la conservation des forêts, du Parc national de Belezma, ainsi que les services de l'environnement et l'entreprise publique de wilaya de gestion des centres d'enfouissement techniques, a ajouté la même source qui a appelé les citoyens à "coopérer avec les autorités compétentes pour identifier l'auteur des faits". Selon le même responsable, les services concernés, dont l'entreprise publique de wilaya de gestion des centres d'enfouissement techniques, vont procéder à l'ensevelissement des résidus de ces huiles après avoir pris les mesures adéquates et mobilisé les équipements nécessaires. Des odeurs nauséabondes à l'origine inconnue s'étaient propagées avant-hier, samedi, à travers les cités du chef-lieu de wilaya, à l'instar de Kechida, la route de Hamla et le pôle urbain Hamla 1, suscitant un profond mécontentement parmi les citoyens qui ont préalablement pensé à une fuite de gaz, ce qui a nécessité l'intervention dimanche d'un représentant de la Société de distribution d'électricité et de gaz sur les ondes de la Radio nationale à Batna pour infirmer cette hypothèse. Toutefois, après que ces odeurs se soient intensifiées dimanche soir en se répandant à travers les différentes cités résidentielles de la ville atteignant le pôle urbain Hamla 3, les plaintes des citoyens se sont accrues, donnant lieu à de très nombreux commentaires d'interprétations sur les réseaux sociaux qui ont finalement incité les autorités concernées à enquêter sur l'origine de ces émanations désagréables.

R.N

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Lancement de la transplantation hépatique chez l'enfant

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé lundi à Alger l'élaboration d'une feuille de route pour le lancement de la transplantation hépatique chez l'enfant dans le pays afin d'éviter les transferts de malades à l'étranger.



Lors d'une rencontre avec les experts qui seront investis de cette mission, le ministre a précisé que "le ministère est disposé à apporter le soutien nécessaire aux équipes spécialisées, que ce soit en termes d'équipements médicaux ou de recours à l'expertise étrangères, afin de développer cette activité et assurer le transfert de connaissances et de technologie et la formation, en vue de réduire les transferts de

malades à l'étranger". Evoquant les spécialités médicales complexes qui nécessitent encore des transferts à l'étranger, notamment la scoliose, M. Benbouzid a fait savoir que deux services au sein de l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) de Douera et de l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) en rééducation fonctionnelle d'Azur plage avaient été chargés de cette mission. Concernant les autres

maladies prises en charge par des hôpitaux européens à travers le conventionnement avec la CNAS, le premier responsable du secteur a cité les malformations cardiaques congénitales chez l'enfant. Pour sa part, Pr. Graba Abdellaziz a estimé que l'Algérie "n'a pas suffisamment d'expertise en matière de transplantation hépatique chez l'enfant", même si, a-t-il dit, les spécialistes identifient les facteurs à l'origine de

ces maladies. Le chef de service Oncologie, Pr. Kamel Bentebag, a, quant à lui, indiqué que plus de 40 malades avaient bénéficié au cours des dernières années d'une transplantation hépatique, notamment au Centre Pierre-et-Marie-Curie (CPMC). Selon les estimations des experts, le coût d'une transplantation hépatique chez l'enfant à l'étranger s'élève à 140 000 euros.

R.N

ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des conditions "acceptables" de reprise des activités pédagogiques

Le Secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Nouredine Ghouali a examiné lundi avec les représentants des associations estudiantines et les responsables des établissements de l'enseignement supérieur et des œuvres universitaires les conditions de reprise des activités pédagogiques, qualifiées "d'acceptables", a indiqué hier un communiqué du ministère. M. Ghouali a présenté, lors d'une réunion avec les associations estudiantines, en présence de cadres du ministère, "les conditions de reprise des activités pédagogiques" depuis le 23



août 2020, a précisé la même source. Suite aux rencontres d'évaluation tenues la semaine dernière, il a été relevé que les activités pédagogiques programmées du 23 août au 9 septembre 2020 étaient

"acceptables". Les responsables des établissements d'enseignement supérieur et des œuvres universitaires avaient affirmé, lors de ces rencontres d'évaluation, "leur disponibilité à clôturer l'année universitaire". De

leur côté, les représentants des associations estudiantines "se sont félicités" des mesures prises par les pouvoirs publics en matière de prise en charge du transport des étudiants de différentes wilayas vers leurs établissements mais également de la reprise des activités pédagogiques en présentiel à partir du 19 septembre 2020. Par la même, les représentants des associations estudiantines ont exprimé leurs préoccupations dans les domaines pédagogique et des œuvres universitaires. A ce titre, le SG du ministère s'est engagé à "prendre en charge toutes les préoccupations soulevées".

ASSURANCES AGRICOLES

Un projet de réforme en cours de préparation

Un projet de réforme des assurances agricoles est en cours de préparation, incluant l'obligation pour les agriculteurs de souscrire une assurance et une subvention de l'Etat pour les filières stratégiques, a indiqué mardi le directeur général de la Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA), Chérif Benhabiles.



S'exprimant sur les ondes de la Radio algérienne, M. Benhabiles a expliqué que ce projet était "fin prêt et validé par le ministère de l'Agriculture" et qui allait être proposé à la direction des Assurances au ministère des Finances. Cette réforme vise principalement à rendre tous les risques climatiques et sanitaires assurables en mettant en place des dispositifs en amont pour l'accompagnement des agriculteurs, selon le directeur. Il s'agit d'intégrer au préalable la gestion de la prévention des risques en anticipant les sinistres et en apportant une contribution auprès des agriculteurs en matière de respect de l'itinéraire technique et des mesures de préventions contre les calamités agricoles. "Ces dispositifs qui sont inscrits dans la feuille de route du ministère de l'Agriculture vont donner une dimension économique à ce secteur, à travers des solutions pérennes et permettront d'avoir la primauté

de l'économie à l'administratif", soutient M. Benhabiles. L'assurance deviendra ainsi, pour la première fois, un élément déterminant dans la poursuite des activités et la sécurisation des revenus des agriculteurs, au lieu de faire appel au Trésor public pour les indemniser après chaque catastrophe naturelle ou sanitaire. Mais pour ce faire, le projet de réforme propose de rendre obligatoire de souscrire une police d'assurance pour les agriculteurs partant du principe que toute subvention des pouvoirs publics doit être obligatoirement assurée : "L'Etat intervient pour développer les activités agricoles, la moindre des choses est de sécuriser ces investissements", a-t-il soutenu. Toutefois, les agriculteurs peuvent bénéficier d'une subvention à l'acquisition des produits de l'assurance agricole pour les cultures stratégiques. "Si nous voyons les pertes subies et les

sommes investies, nous trouvons qu'on aurait pu prendre une petite partie pour subventionner les agriculteurs (dans ce domaine) et mettre en place un système d'assurance plus fiable qui s'inscrit dans une logique économique plus pérenne et qui crée de la valeur", estime M. Benhabiles soulignant que dans les pays à vocation agricole, les produits d'assurances sont lourdement subventionnés, à l'instar de l'Espagne et des Etats-Unis (pour les cultures céréalières). La généralisation des assurances agricoles à travers cette conception nouvelle va permettre de protéger des petites exploitations et des populations rurales notamment ceux exclus de protection sociale, a-t-il ajouté. La réforme des assurances agricoles va aussi permettre d'impliquer davantage dans ce créneau les autres compagnies du secteur dont la part du marché ne dépasse pas les 20%, selon le DG de la CNMA.

R.E

Brèves

ELEVAGE

Opération d'identification du cheptel dans deux wilayas

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural lancera à partir du premier octobre prochain une opération d'identification du cheptel bovin au niveau de deux wilayas pilotes avant sa généralisation progressive au niveau national, a annoncé lundi le département ministériel dans un communiqué.

"Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du secteur de l'Agriculture et du développement rural, notamment en ce qui concerne la réalisation du programme de numérisation et de renforcement du système d'information et d'aide à la décision, le ministère de l'Agriculture et du développement rural lancera à partir du 1er octobre prochain une opération d'identification du cheptel bovin au niveau de deux wilayas pilotes, à savoir Bejaia et Tlemcen avant sa généralisation progressive au niveau national", lit-on dans le document.

Selon la même source, cette opération d'envergure nationale, qui sera jumelée à la campagne de vaccination des bovins contre la fièvre aphteuse, consiste à enregistrer toutes les informations relatives à l'animal dans une base de données nationale, dans la perspective de réaliser un inventaire complet de tous les animaux présents dans l'exploitation.

Outre l'amélioration du système de gestion des éleveurs, le ministère a noté que ce programme va garantir l'origine de chaque animal acheté, suivre les mouvements des animaux à travers les exploitations et les marchés, assurer l'efficacité des programmes de santé animale et assurer une meilleure visibilité statistique", a conclu le communiqué.

R.E

RENOUVELABLE

Création d'une coentreprise franco-Chinoise en Chine

Le groupe Aden, gestionnaire d'installations énergétiques, et deux filiales du groupe Eren, dont l'une détenue à 23% par le géant pétrolier français Total, ont annoncé mardi la création de la coentreprise Tera Energies chargée de proposer des services dans le renouvelable en Chine.

"Basée à Shanghai, l'entreprise se consacrera au développement de solutions durables et innovantes en matière d'efficacité énergétique pour les secteurs commerciaux, industriels et publics en Chine, et participera ainsi activement à la transition énergétique bas-carbone du pays", détaillent-ils dans un communiqué. Total Eren apportera son expérience de producteur indépendant d'électricité d'envergure internationale et son expertise dans les systèmes éoliens, solaires photovoltaïques et hybrides.

Eren Industries propose elle à ses clients des solutions pour l'optimisation de la consommation énergétique et le financement des projets de réduction de l'empreinte carbone. Enfin, Aden Group est présent en Asie depuis plus de 20 ans et gère le réseau d'installations de 80 villes chinoises. Ces dix dernières années, "la Chine a multiplié les efforts autour de l'amélioration de l'efficacité énergétique. Le pays s'est aussi fixé des objectifs ambitieux pour accroître la part des énergies renouvelables.

La Chine en particulier a connu une évolution rapide d'un système de grandes centrales électriques vers une production d'électricité décentralisée et multidirectionnelle", rappelle le communiqué. "Nous sommes à un moment où toutes les pièces du puzzle sont en train de s'assembler en Asie: gestion des actifs, gestion des bâtiments, production et optimisation de l'énergie", relève François Amman, cofondateur et coprésident d'Aden Group, tandis que Joachim Poylo, le président, estime à "1.000 milliards de dollars" le marché de la transition énergétique en Chine.

R.N

CHINE

L'économie connaît une reprise relativement rapide

Après avoir enregistré une forte chute au premier trimestre 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, l'économie chinoise connaît à présent une reprise relativement rapide, a indiqué un article publié lundi par la Banque centrale européenne (BCE).

Après être tombée à 20 % de son niveau habituel en février 2020, l'activité économique chinoise est revenue à environ 90 % de son niveau normal en l'espace de trois mois seulement, ont déclaré les analystes de la BCE, citant à la fois des données traditionnelles et des indicateurs économiques non conventionnels à haute fréquence.

L'article a révélé que le secteur manufacturier avait rebondi plus tôt que le secteur des services. Alors que les secteurs de la manufacture et de la construction sont presque revenus à pleine capacité au mois de mai, les

secteurs des services comme le tourisme, les voyages d'affaires et les événements culturels et sportifs, qui sont tous associés à des interactions physiques étroites, sont restés en deçà du niveau d'avant la pandémie. Certains pans de la demande intérieure montrent par ailleurs des signes de renforcement, selon l'article, qui a mis en évidence une hausse des ventes d'automobiles - qui peut refléter un abandon des transports publics en faveur des véhicules privés - ainsi qu'une augmentation des ventes de véhicules utilitaires comme les camions et les véhicules de construction, dans un contexte de dépenses croissantes dans le domaine des infrastructures.

A court terme, les perspectives économiques de la Chine dépendront essentiellement de la résilience de la demande intérieure face à une incertitude accrue, ainsi que de l'évolution

de l'environnement extérieur, comme par exemple le degré de reprise économique que connaîtront ses principaux partenaires commerciaux, ont déclaré les analystes.

Des incertitudes subsistent quant à l'évolution des infections au COVID-19 en automne et en hiver, ainsi que sur l'éventuelle disponibilité de solutions médicales, a noté l'article. La pandémie pourrait en outre avoir des effets à long terme sur l'économie via une augmentation de l'épargne de précaution et une diminution des opportunités d'investissement, a-t-il déclaré.

"Compte tenu du rôle croissant de la Chine dans la croissance mondiale, les facteurs d'incertitude qui entourent la reprise de l'économie chinoise sont de la plus haute importance pour les perspectives économiques mondiales", a conclu l'article.

R.E



KHENCHELA

Vers la réalisation de 98 terrains de proximité

Plusieurs projets portant réalisation de 98 terrains de proximité ont été lancés à travers les communes de la wilaya de Khenchela, a indiqué mardi le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), Larbi Touahria. Dans ce contexte, ce responsable a affirmé à l'APS que la construction de ces terrains de proximité par la direction de la jeunesse et des sports s'inscrit dans le cadre du programme de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales.

Le même responsable a également précisé que les 21 communes de la wilaya ont bénéficié de projets de réalisation de 98 terrains de proximité dans différents quartiers, à raison de 5

terrains par collectivité locale, et ce, en accordant toutefois la priorité aux zones d'ombre situées dans les communes isolées en vue de répondre aux besoins des jeunes de ces régions.

Ces projets concernent les communes de Lemssara, la région de Tbardka dans la commune de Chechar, El Ouldja, Djellal, la cité des 748 logements sur la route El Aizez dans la commune de Khenchela, Baghai, en plus des communes M'toussa, N'Sigha, Aïn Touila et El Hamma, a détaillé la même source.

Par ailleurs, le coup d'envoi des travaux de réalisation des terrains de proximité dans le village de Boukhacha (commune de Chilia), le

quartier Zitoun (commune de Kais), Tamza, la cité Kabraoui (commune de Chechar) et la cité Cosider (commune de Khenchela) sera donné dans les "prochains jours", a-t-on fait savoir, en attendant l'achèvement des procédures administratives et réglementaires relatives au reste des projets concernant les autres communes.

Selon le même responsable, la DJS de la wilaya de Khenchela est en voie d'achever certaines procédures réglementaires en prévision du lancement d'une seconde opération portant sur des projets d'aménagement et de pose de gazon artificiel dans 15 stades communaux.

Brèves

EL-OUED

Installation d'une cellule d'écoute et d'accompagnement des investisseurs-porteurs de projets

Une cellule d'écoute et d'accompagnement des investisseurs et d'orientation des porteurs de projets a été installée dans la wilaya d'El-Oued, dans le but d'aplanir les contraintes et améliorer le climat d'investissement, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Cette démarche intervient dans le sillage d'une série de décisions visant à créer un climat favorable à l'investissement, dans ses volets industriel et agricole notamment, par la dynamisation des mécanismes d'accompagnement et d'orientation des porteurs de projets, a indiqué le wali d'El-Oued, Abdelkader Rakaâ, lors de la cérémonie d'installation de la cellule. La wilaya d'El-Oued accorde une importance particulière à la promotion de l'investissement, au titre des priorités retenues par les pouvoirs publics en cette conjoncture pour contribuer à la création et la diversification des ressources économiques nationales hors hydrocarbures, a-t-il souligné. Composée des directeurs exécutifs locaux des secteurs concernés par l'investissement et des responsables d'institutions également impliquées, notamment les organismes chargés de l'octroi du foncier industriel, cette cellule d'écoute assume la mission de prise en charge des doléances des investisseurs, liées aux procédures d'examen de leurs dossiers, leur permettant de bénéficier du foncier industriel pour entamer leurs projets. A ce titre, le wali d'El-Oued s'est engagé à prendre en charge leurs doléances et trouver des solutions rapides aux préoccupations des investisseurs et porteurs de nouveaux projets susceptibles d'apporter une valeur ajoutée et une nouvelle ressource à l'économie nationale.

TAMANRASSET

Dépôt de plus de 70 demandes d'inscription sur les listes électorales

Plus de 70 demandes de nouvelles inscriptions et plus de 150 radiations pour cause de décès ont été enregistrées dans la commune du chef lieu de wilaya de Tamanrasset, au premier jour de la révision exceptionnelle des listes électorales, a-t-on appris lundi du délégué de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Lancée dimanche sur une période d'une semaine, l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales se poursuit dans de "bonnes conditions", sous la supervision de la délégation de wilaya de l'ANIE, a précisé Ali Bensebga. Toutes les dispositions, humaines et matérielles, ont été prises à travers la wilaya de Tamanrasset pour la réussite de cette opération, une des étapes importantes du processus électoral, a-t-il ajouté.x

UNIVERSITÉ SAÂD DAHLEB DE BLIDA

Un programme spécial pour le transport des étudiants résidents hors wilaya

La direction de l'université Saâd Dahleb de Blida a annoncé, lundi, la mise au point, par la direction des œuvres universitaires de la wilaya, d'un programme spécial pour le transport de ses étudiants résidents hors wilaya, soit Ain Defla, Chlef et Tipasa.



Selon la même source, un programme spécial a été fixé pour le transport du premier groupe d'étudiants concernés par les cours en présentiel prévus du 19 septembre au 15 octobre prochain, au niveau des facultés de médecine, de pharmacie, de chirurgie dentaire, de l'hydraulique, des sciences de la nature et de la vie et des sciences vétérinaires. Les départs des bus de transport universitaire sont prévus à partir des xgares routières centrales des trois wilayas suscitées, a ajouté la même source, soulignant l'obligation faite aux étudiants concernés

de respecter les mesures organisationnelles et préventives contre la Covid-19, dont avoir sur soi la carte d'étudiant, le port de la bavette, et la distanciation physique. A noter la reprise, depuis avant-hier samedi, des cours en présentiel au niveau de l'université Saâd Dahleb de Blida, selon un calendrier fixé par la commission chargée des préparatifs de parachèvement de l'année universitaire 2019/2020 et de la rentrée 2020/2021, avec la prise de toutes les mesures préventives pour éviter la propagation de la Covid-19. Selon le calendrier annoncé par la

direction de l'université, cette dernière accueille depuis le 19 septembre jusqu'au 15 octobre prochain, les étudiants des facultés de médecine, de pharmacie, de chirurgie dentaire, de l'hydraulique, des sciences de la nature et de la vie et des sciences vétérinaires. Les étudiants des facultés des sciences et technologie, de génie civil et des sciences de l'aéronautique rejoindront l'université du 17 octobre au 12 novembre prochain. Une somme de mesures préventives ont été entreprises aux fins de garantir la santé des étudiants et de la famille universitaire en général,

contre la pandémie du nouveau coronavirus, dont la prise de la température des étudiants, professeurs et de tous les employés avant l'accès à l'université, outre l'obligation du port de la bavette, et la disponibilité du gel hydro alcoolique au niveau des classes et des amphithéâtres. L'encadrement de ce programme est assuré par des médecins de l'université, qui sont habilités à isoler et prendre en charge tous cas suspect de corona xvirus, selon la même source, qui signale, également, des opérations de désinfection des amphithéâtres et des classes.

TAMANRASSET

Lancement prochain de la tranche restante du chantier de la route de wilaya CW-140

L'opération, portant sur les 29 km restant de la distance globale de 57 km de cette route, permettra de répondre aux doléances des populations des xrgions enclavées, suite à la dégradation de cet axe reliant Tamanrasset aux zones de l'Assekrem, via les localités de Taguemart, Ilmène et Tarhanent, causant des difficultés de circulation des personnes et de transport des marchandises. Cette situation a également été à l'origine d'autres contraintes liées à l'évacuation des malades vers la structure hospitalière du chef lieu de la wilaya, les déplacements des équipes médicales et des élèves, ainsi que l'approvisionnement en bonbonnes du gaz, selon les explications fournies aux autorités locales lors d'une sortie de terrain dimanche dans les villages d'Ilmène et de Tarhanent. En réponse aux préoccupations des citoyens, le wali de Tamanrasset, Mustapha



Koriche, a fait part du lancement dans les prochains jours des travaux d'aménagement et de finalisation de la tranche reliant ces deux localités. Il a affirmé que l'ouverture des routes vient en priorité des doléances formulées par la plupart des citoyens de la wilaya de Tamanrasset qu'il appartient de renforcer en projets de désenclavement. Les autorités

locales se sont lors de cette sortie enquises, au niveau de la localité de Tarhanent, du chantier d'extension de deux classes à l'école 'Ahmed Agh El-Bekri', du siège de l'annexe communale et d'une salle de soin, où des instructions ont été données pour l'amélioration du service public. Cette visite a été mise à profit par les populations locales pour soulever leurs préoccupations liées notamment à l'évacuation des malades vers l'hôpital de Tamanrasset, l'amélioration des prestations postales, la réalisation du réseau d'assainissement, ainsi que la révision à la hausse des programmes d'habitat rural accordés à la wilaya pour satisfaire la demande sur cette formule de construction. L'opération de réalisation de la tranche restante du projet de chemin de wilaya CW-140 reliant Tamanrasset et des localités voisines sera lancée prochainement, a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

GHARDAÏA

Une récolte de près de 700.000 quintaux de maïs attendue

Une récolte de maïs avoisinant les 700.000 quintaux est attendue dans la wilaya de Ghardaïa pour la campagne de la maïsiculture automnale devant débuter prochainement, a-t-on appris lundi auprès de la direction des services de l'agriculture (DSA).



Une récolte de maïs avoisinant les 700.000 quintaux est attendue dans la wilaya de Ghardaïa pour la campagne de la maïsiculture automnale devant débuter prochainement, a-t-on appris lundi auprès de la direction des services de l'agriculture (DSA). La culture de maïs circonscrite principalement dans les localités de Hassi-Lefhal, Hassi El-Gara et El-Menea, relevant de la wilaya déléguée d'El-Menea (Sud de Ghardaïa), riche en ressource hydrique, auquel une superficie cumulée de 3.700 hectares sous-pivot lui a été consacrée, augure d'un résultat "probant", au vu du comportement de cette plante céréalière, cultivée en assolement après la moisson du blé au début du mois de juillet, a indiqué le chef de service de la production à la DSA, Cheikh Harouini. La superficie cultivée (1.900 ha pour le maïs fourrager ensilage et 1.800 ha pour le maïs en grain) a été consacrée pour soutenir l'essor de la filière lait dans la wilaya de Ghardaïa et les wilayas limitrophes ainsi que pour l'aliment avicole, a précisé M. Harouini.

Cette récolte prévisionnelle de maïs (fourrager et en grain) est destinée en premier lieu à satisfaire la demande croissante en fourrage pour le cheptel laitier de la wilaya de Ghardaïa, estimé à plus de 4.500 têtes bovines, ainsi que les wilayas avoisinantes, a-t-il ajouté. Une production globale estimée à 700.000 quintaux de maïs avait été engrangée dans la wilaya de Ghardaïa la saison écoulée (2019) sur une superficie cultivée sous-pivot de 2.150 hectares. La première expérience pilote de culture de maïs dans la région de Ghardaïa a été effectuée sur une superficie de 100 hectares en 2011, avant d'être étendue dans le cadre de la nouvelle politique agricole destinée à réduire les importations et élargir la gamme de production de céréales. Considéré comme principal intrant dans la fabrication d'aliments de bétail et de volaille, les besoins de l'Algérie en ce produit (maïs) sont dépendants exclusivement du

marché international dont les cours ne cessent d'augmenter et se répercutent sur les prix des productions animales (viandes, lait, œufs), indique-t-on à la DSA. La filière lait au niveau de la wilaya de Ghardaïa fait figure de référence pour l'essor remarquable enregistré ces dernières années suite à un ensemble de mesures d'incitation émises par les pouvoirs publics touchant tous les maillons de la filière. Cette dynamique a été favorisée par les différents dispositifs et mesures incitatives de soutien, notamment l'importation de génisses de races laitières, la modernisation du système d'élevage en équipant les étables en matériels techniques appropriés à la production laitière, l'autonomie alimentaire du bétail par l'encouragement de la production fourragère dans les grands périmètres agricoles implantés au sud de la wilaya, riches en eau et favorables à l'agriculture irriguée sous pivot, notamment la maïsiculture, ainsi que la mise en place d'un système de collecte du lait cru.

Brèves

APN Quatre projets de loi soumis aux commissions spécialisées pour examen

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a soumis, lundi lors d'une réunion, présidée par Slimane Chenine, président de l'Assemblée, quatre projets de loi aux commissions spécialisées pour examen, indique un communiqué de l'APN. Il s'agit du projet de loi portant approbation de l'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance 66-155 du 8 juin 1966 portant Code de procédure pénale, du projet de loi portant approbation de l'ordonnance relative à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers, du projet de loi portant approbation de l'ordonnance modifiant et complétant la loi relative à la Santé et du projet de loi portant ratification de l'accord portant création de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLE-CAF), conclu le 21 mars 2018 à Kigali, précise la même source. Concernant l'agenda des travaux de l'APN, le Bureau a décidé de tenir jeudi prochain une séance plénière consacrée à la validation de qualité de membre de l'APN de nouveaux députés et au vote du projet de loi portant ratification de l'accord portant création de la ZLECAF à Kigali ainsi que le vote sans débat du projet de loi relatif à l'ordonnance portant Code pénal. Il sera procédé lors de la même séance au vote sans débat du projet de loi portant approbation de l'ordonnance portant Code de procédure pénale, du projet de loi portant approbation de l'ordonnance relative à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers et du projet de loi portant approbation de l'ordonnance relative à la Santé ainsi que la validation de la liste des vice-présidents de l'APN. Le Bureau a soumis, par la suite, à la Commission des affaires juridiques, les décisions du Conseil constitutionnel relative au remplacement de trois députés, suite à la vacance de leurs sièges et les démissions de deux députés de leurs formations politiques. Au terme de la réunion, le Bureau de l'APN a examiné le projet du budget modifié de l'APN pour l'exercice 2020, conclut le communiqué.

UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU Une flotte de bus pour les étudiants résidents hors wilaya

Une flotte de transport universitaire sera consacrée au transport des étudiants de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO), résidents dans d'autres wilayas à partir de lundi, a annoncé la direction de l'Université dans un communiqué. Les wilayas concernées par cette mesure, qui vise à permettre à ces étudiants poursuivant leurs études au niveau de l'UMMTO et ayant des examens de rejoindre l'Université, sont Bourmerdes, Bouira, Béjaïa, Bordj Bou Arraidj et Alger. Les départs, est-il précisé de même source, se feront à partir des campus universitaires de chaque wilaya, à savoir, l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira, Abderrahmane Mira de Béjaïa, Mohamed Bougara de Bourmerdes, Mohamed El Bachir El Ibrahim de Bordj Bou Arraidj et Houari Boumediène d'Alger.

ORAN

Installation de 10 cellules chargées du suivi de la situation de différents secteurs

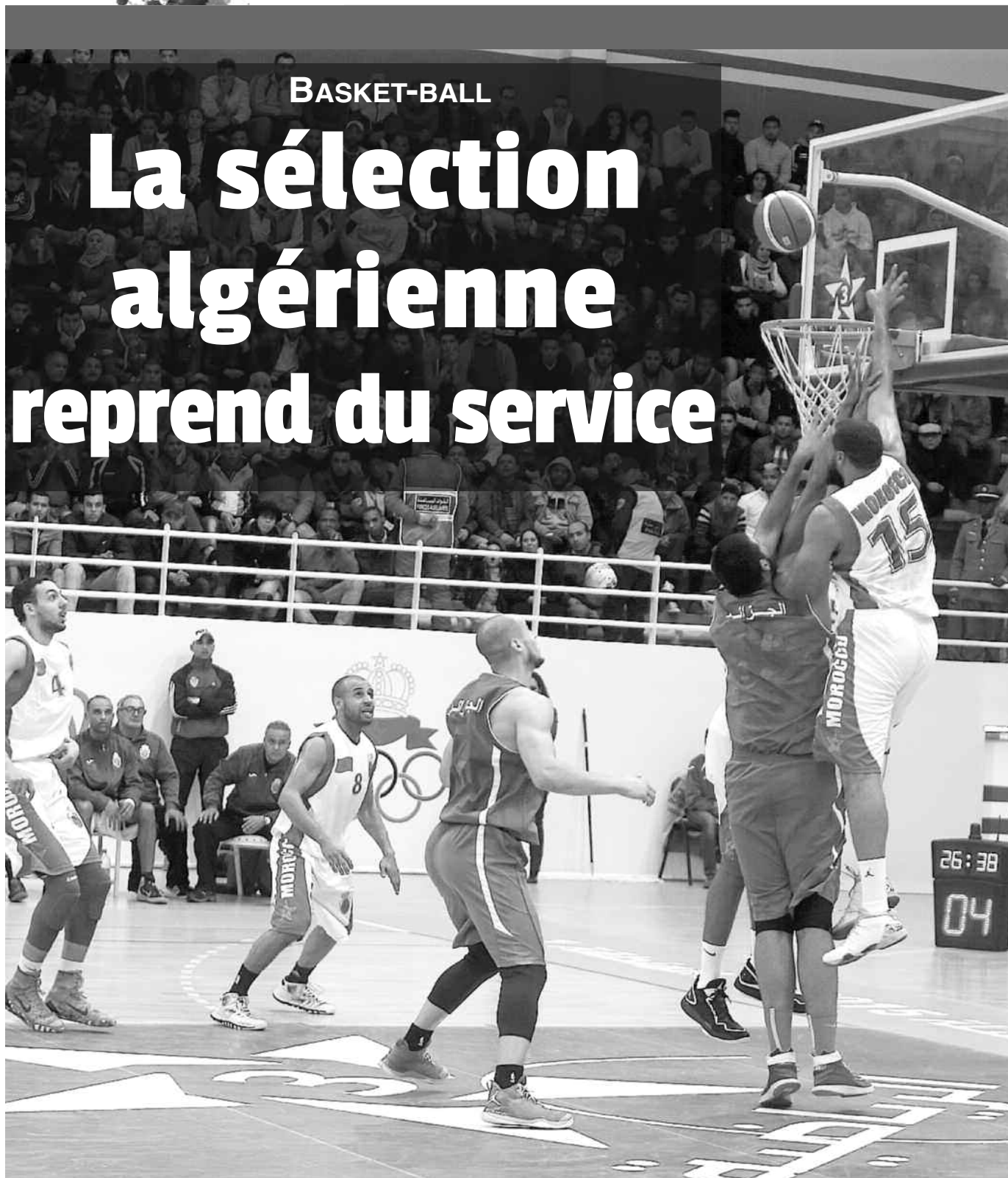
Les autorités de la wilaya d'Oran ont installé 10 cellules pour assurer le suivi de la situation de différents secteurs en lien avec les conditions de vie des citoyens, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Le wali d'Oran, Messaoud Djéri, a présidé dimanche soir l'installation de 10 cellules locales chargées de suivre l'état des diffé-

rents secteurs, de recenser les dysfonctionnements et de faire des propositions pour leur prise en charge, a-t-on indiqué dans un communiqué des services de la wilaya. Les cellules prendront en charge le suivi notamment de l'hygiène, l'environnement, l'aménagement des espaces verts, l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement des eaux usées, les infrastructures

scolaires et universitaires, l'éclairage public, l'habitat précaire, la rénovation des routes et autres. Messaoud Djéri a chargé les responsables des commissions désignées d'effectuer des sorties quotidiennes sur site et de faire des rapports circonstanciés avec des propositions et des solutions aux problèmes rencontrés, a-t-on fait savoir.

BASKET-BALL

La sélection algérienne reprend du service



La sélection algérienne de basket-ball (messieurs) a retrouvé mardi les entraînements après sept mois d'arrêt en raison de la pandémie de coronavirus, à l'occasion d'un stage de dix jours à Alger, en prévision des prochaines échéances, notamment les éliminatoires de l'AfroBasket-2021.

Le staff technique national, conduit par le sélectionneur Bilal Faïd, a convoqué 15 joueurs, dont cinq du WO Boufarik et quatre du GS Pétroliers, pour ce regroupement qui s'étalera jusqu'au 1er oc-

tobre prochain au complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

La préparation se déroule selon le protocole sanitaire anti-Covid mis en place par le Centre national de médecine du sport (CNMS). Le prochain stage des "Verts" aura lieu du 6 au 15 octobre à Alger.

Pour ces deux premiers regroupements, les joueurs évoluant à l'étranger ne figurent pas dans la liste des sélectionnés. L'entraîneur en chef de la sélection algérienne, Bilal Faïd, avait tiré la sonnette d'alarme il y a une quinzaine de jours quant au re-

tard accusé par son équipe dans la préparation aux éliminatoires de l'AfroBasket-2021.

Liste des joueurs convoqués : Tarek Hamdani, Ramzi Merahi, Lamouri Merahi, Ali Messad, Rabah Zitoun (WO Boufarik), Mohamed Seddik Touati, Merouane Bourkaib, Oussama Aggoune, Abdallah Hamdini (GS Pétroliers), Hichem Dekaken, Abderaouf Benrighi (NB Staouéli), Omar Belliche (NA Hussein-Dey), Mohamed Aboudi (TRA Draria), Mehdi Beremila (CRB Dar El-Beïda), Mohamed Harat.

Sport

AC MILAN FACE
A BOLOGNE

(2-0)
**Ibrahimovic offre
d'un doublé la
victoire'**

Zlatan Ibrahimovic a montré qu'il était toujours aussi essentiel en offrant d'un doublé la victoire à l'AC Milan face à Bologne (2-0), lundi lors de la 1re journée de Serie A.

Dominateurs pendant une heure de jeu, les Rossoneri ont réussi leur rentrée et se hissent à la 3e place à égalité avec Naples.

Ils auraient pu faire encore mieux si l'attaquant suédois, parfaitement lancé en contre par Hakan Calhanoglu, n'avait pas raté le cadre déserté par le gardien Lukasz Skorupski qui venait de déborder (63e).

Omniprésent à deux semaines de son 39e anniversaire, Ibrahimovic aurait pu aussi ouvrir le score dès la 12e minute, après un travail de Davide Calabria côté droit, s'il n'avait pas trop croisé son tir en position de pivot.

Mais difficile d'en vouloir à l'immortel "Zlatan", qui débute sa 22e saison professionnelle, quand on le voit s'élever plus haut que Danilo, sur un centre millimétré de Theo Hernandez, pour placer une tête piquée qui ne laisse aucune chance à Skorupski (35e, 1-0).

Le gardien polonais n'a pas pu faire grand-chose non plus sur le second but, un penalty consécutif à une faute de Riccardo Orsolini sur Ismaël Bennacer et envoyé dans la lucarne droite par la légende suédoise (51e, 2-0).

En fin de match, Bologne, sauvé par Skorupski qui a détourné une demi-volée de Hernandez (77e), s'est réveillé mais Gianluigi Donnaruma a remporté son duel face à Andreas Skov Olsen (79e), et Federico Santander a trouvé la transversale (88e). Bologne a fini sans Mitchell Dijks, exclu (88e).

**L'AS Rome sous la
menace de perdre
sur tapis vert**

L'AS Rome est sous la menace de perdre sur tapis

vert son match de la 1re journée disputé samedi sur le terrain du Hellas Verone (0-0), en raison d'une erreur administrative dans l'enregistrement d'un joueur.

Tous les joueurs de plus de 22 ans doivent être inscrits dans une liste

de 25 joueurs transmise en début de saison aux instances dirigeantes pour pouvoir jouer en Serie A.

Or l'AS Rome n'a pas inclus dans cette liste son milieu de terrain guinéen Amadou Diawara, qui a disputé la rencontre samedi à Verone, a-t-on appris

lundi auprès de la Ligue italienne de football, confirmant une information de la Gazzetta dello sport. Diawara a fêté cet été son 23e anniversaire.

Pour avoir aligné un joueur non éligible, la Roma risque une défaite sur tapis vert (3-0), comme c'était déjà arrivé en 2016 à Sassuolo, pour le même motif.

DOPAGE RUSSE ET CORRUPTION

**Papa Massata Diack
évoque le soupçon
du racisme**

Papa Massata Diack, fils de l'ancien patron de l'athlétisme mondial Lamine Diack, a vitupéré lundi à Dakar contre sa condamnation en France pour son implication présumée dans un réseau de corruption voué à cacher des cas de dopage en Russie.

Papa Massata Diack, qui dirigeait le marketing à l'IAAF, a été condamné le 16 septembre à Paris à cinq ans ferme et un million d'euros d'amende dans un procès dont il était l'un des grands absents parmi les six prévenus. Le tribunal a maintenu le mandat d'arrêt à son encontre. Lamine Diack, présent pour sa part, a été condamné à quatre ans de prison, dont deux ferme, et 500.000 euros d'amende.

Papa Massata Diack, qui dirigeait le marketing de la fédération internationale d'athlétisme (IAAF), s'est insurgé devant la presse contre un "procès à charge" et une "condamnation annoncée", proclamant son innocence de tous les faits reprochés et soupçonnant que lui et son père étaient les victimes de racisme.

"Ce qu'on a vu à Paris est un déni de justice, c'est une farce", a expliqué celui qui vit au Sénégal et a toujours refusé de se présenter devant les magistrats français.

Il s'est défendu d'avoir tenté d'extorquer de l'argent à des athlètes accusés de dopage, d'avoir essayé d'utiliser les soupçons de dopage dans des négociations de contrats commerciaux ou d'avoir indûment



touché de l'argent qui aurait dû échoir à l'IAAF. "On dit Massata a détourné des sommes, mais ces sommes ont fait l'objet de contrats", a-t-il déclaré dans un monologue de près d'une heure. "A aucun moment l'intégrité ou les finances de l'IAAF n'ont été mises (à) mal. Papa Massata Diack n'a jamais facturé au nom de l'IAAF", a-t-il insisté. Il a réagi vivement à l'interdiction de dix ans de toute activité dans le domaine sportif, et non pas seule-

ment dans l'athlétisme. "Ils ont une compétence universelle ? Ils peuvent faire ce qu'ils veulent ?", a-t-il demandé. "Je n'ai plus peur de dire qu'il y a du racisme dans cette histoire, il y a une volonté de faire de la morale", a-t-il ajouté sans qu'apparaisse clairement s'il s'en prenait aux juges, aux cadres de l'IAAF ou à ses détracteurs en général. Il a estimé que ses revenus et ses dépenses avaient été instrumentalisés contre lui et son père.

"J'ai l'impression que les Africains, vous pouvez gagner de l'argent, mais vous ne devez pas le dépenser", a-t-il dit, "si c'est un Anglais, ou un Américain ou un Français qui avait gagné cet argent, ils ne l'auraient jamais mentionné". Le Sénégal a refusé d'extraire M. Diack comme le réclamait la justice française. La justice sénégalaise mène en revanche ses propres investigations et il est inculpé sous des chefs équivalents et placé sous contrôle judiciaire.

FOOTBALL / ITALIE

Farès effectue sa première séance d'entraînement avec la Lazio

L'international algérien Mohamed Farès a effectué lundi sa première séance d'entraînement avec la Lazio Rome, où l'annonce officielle de son transfert en provenance de la Spal devrait intervenir "dans les prochaines heures", ont rapporté des médias italiens.

Ayant passé mercredi dernier la traditionnelle visite médicale d'usage, l'officialisation du transfert de Farès (24 ans) n'a toujours pas été faite, ce qui a alimenté les spéculations à propos d'un revirement de situation.

Mais sa participation à ce premier galop d'entraînement, conclu par un tête-à-tête avec l'entraîneur Simone Inzaghi, "a remis les

choses dans l'ordre et chassé le doute", selon les mêmes sources.

Pour le site Lalaziosiamonoi.it, proche du club romain, le retard dans l'annonce du transfert de l'Algérien est expliqué par "le temps nécessaire pour résoudre certains problèmes dans la rédaction des contrats et à la nécessité pour la Lazio de procéder au transfert de Jony", retourné en Espagne rejoindre Osasuna.

L'ancien latéral gauche des Girondins de Bordeaux (France), voulu par l'entraîneur Inzaghi et le directeur sportif Igli Tare, vient renforcer un flanc gauche orphelin du capitaine Senad Lulic, victime d'une grave blessure

à la cheville qui l'éloigne des terrains depuis plus de six mois. D'après Alfredo Pedullà, expert du mercato, Farès aurait signé un contrat de cinq saisons pour un salaire annuel de 1,3 million d'euros, plus bonus.

Quant à la Spal, elle encaissera 8 millions d'euros, plus 2 millions de bonus. Farès est le deuxième joueur algérien à porter les couleurs de la Lazio, après le meneur de jeu Mourad Meghni qui avait évolué chez les "Biancocelesti" entre 2007 et 2011.

La Lazio Rome s'est qualifiée pour la prochaine édition de la Ligue des champions, alors que la Spal a été reléguée en Serie B, au terme de la saison 2019-2020.

CROATIE

Ivan Rakitic met fin à sa carrière internationale

Le footballeur international croate Ivan Rakitic a annoncé qu'il mettait fin, à 32 ans, à sa carrière au sein de sa sélection nationale, dans un communiqué publié lundi par sa fédération. "Dire adieu à la sélection croate est la décision la plus difficile de ma carrière, mais j'ai ressenti que le moment est venu pour prendre cette décision", a déclaré le milieu

de terrain, titulaire lors de la finale du Mondial-2018 perdue par la Croatie contre la France. Cette décision de "Raketa", qui totalise 106 sélections (15 buts) pour son pays depuis 2007, intervient trois semaines après son départ du FC Barcelone pour retrouver le Séville FC, le club qui l'a révélé au grand public. "Chaque match pour ma patrie était pour

moi un plaisir, et les moments inoubliables de la Coupe du monde resteront parmi les meilleurs souvenirs de ma vie", a ajouté Rakitic. Le sélectionneur de la Croatie, Zlatko Dalic, a déclaré qu'il regrettait la décision de Rakitic mais qu'il la respectait. "Ivan a fait une grande carrière dans la sélection. Aucun d'entre nous n'oubliera son sang-froid lors des tirs au but décisifs au

Mondial", a-t-il dit dans un communiqué. Le retour, début septembre, de l'enfant prodige au Séville FC, après six saisons au Barça où il s'est couvert de trophées (1 Ligue des champions, 4 championnats d'Espagne, 4 Coupes du Roi, 3 Supercoups d'Espagne...), a été négocié pour un prix dérisoire de 1,5 million d'euros, plus 9 millions en bonus.

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL (AMICAL)

Zorgane et Lamara dans la liste élargie de Belmadi

Le milieu offensif du Paradou AC Adam Zorgane et le défenseur du MC Alger Nabil Lamara figurent dans la liste élargie du sélectionneur national, Djamel Belmadi, en vue des deux éventuels matchs amicaux prévus en octobre en Europe, a appris l'APS hier auprès d'une source autorisée.



Considérés comme des cadors au sein de leurs clubs respectifs, Zorgane (20 ans) et Lamara (27 ans) ont accompli les formalités d'obtention de visa d'entrée dans le territoire européen. La Fédération algérienne de football (FAF) a procédé cette semaine à l'envoi des convocations aux joueurs retenus pour le prochain stage de la sélection, coïncidant avec la fenêtre internationale s'étalant du 5 au 13 octobre, comme le stipulent les règlements en vigueur. Concernant les futurs sparring-partners des "Verts", "rien n'a encore été conclu", souligne la même source, au moment où le secrétaire général de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot), Benjamin Didier Banlock,

a annoncé samedi la programmation d'un match amical face à l'Algérie aux Pays-Bas. Seulement, les autorités néerlandaises n'ont pas donné leur feu vert pour le déroulement de cette joute sur leur sol. Deux autres options se présentent avec notamment la programmation de deux matchs tests dans deux pays différents : en Turquie et au Portugal. La difficulté liée à la programmation de ces deux rencontres est expliquée par les restrictions sévères adoptées par certains pays européens dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19). Le coach national Djamel Belmadi a affiché son désir d'affronter "deux gros gros",

afin de "jauger la qualité de ses joueurs après des mois d'inactivité causés par la pandémie". Inactive depuis novembre 2019 en raison du Covid-19, l'équipe nationale reprendra du service en novembre prochain avec au menu la double confrontation face au Zimbabwe, le 12 novembre à domicile et le 17 en déplacement, comptant pour les 3^e et 4^e journées des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022. Dans sa quête de défense du titre continental, l'Algérie a bien entamé la campagne qualificative de la CAN-2021 en alignant deux victoires de rang : à Blida face à la Zambie (5-0) et à Gaborone devant le Botswana (1-0).

R.S

FOOT / LIGUE 1

Le gardien de but Guendouz signe pour deux saisons à l'USMA

Le gardien de but de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1 française de football) Alexis Guendouz (24 ans), s'est engagé pour deux saisons avec l'USM Alger, a annoncé mardi le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Prêt lors des deux derniers exercices à Pau FC, promu en Ligue 2 française, Guendouz remplace le portier Smail Mansouri, dont le contrat a été résilié à l'amiable. L'autre gardien Mohamed Lamine Zemmamouche a, quant à lui, prolongé son contrat pour une saison supplémentaire, soit jusqu'en 2021. Le club de Soustara est en train de se distin-

guer sur le marché des transferts estival, engageant plusieurs éléments dont le meilleur buteur du CS Constantine, Ismaïl Belkacem, ou encore le défenseur de l'ES Sétif, Saâdi Redouani. Le milieu offensif Tahar Benkhefifa, qui a évolué la saison dernière sous forme de prêt en provenance du Paradou AC, a signé un bail de trois saisons suite à la décision du club de racheter définitivement son contrat. Outre Zemmamouche, la direction du club a aussi prolongé les contrats de l'attaquant Aymen Mahious, du milieu de terrain Hamza Koudri et du défenseur Abderrahim

Hamra. Le nouvel entraîneur français de l'USMA, François Ciccolini, a rallié dimanche Alger en compagnie des nouvelles recrues franco-algériennes et des membres du staff technique, à bord d'un avion spécial affrété par le club. Pour rappel, les joueurs de l'USMA ont entamé les entraînements dimanche dernier à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Bénian (Alger), avant d'enchaîner avec un deuxième regroupement à Mostaganem du 11 au 25 octobre.

R.S

USM BEL-ABBÈS- CNRL

Les dettes du club de la réduites à 70 millions DA

La direction de l'USM Bel-Abbès a réussi à réduire jusqu'à 70 millions DA ses dettes envers d'anciens joueurs qui s'en sont plaints auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), a indiqué mardi à l'APS le directeur général (DG) de ce club de Ligue 1 de football. "La valeur globale des dettes du club envers les joueurs concernés est estimée à 150 millions DA. Dieu merci, nous avons réussi à la réduire jusqu'à 70 millions. Nous allons poursuivre nos efforts pour la convaincre de les résoudre afin de lever l'interdiction de recrutement dont fait l'objet notre club", a fait savoir Abbes Morsli, nommé ré-

cemment au poste de DG et qui occupe également les fonctions de président du club sportif amateur (CSA) de l'USMBA. Le même responsable a ajouté qu'il était en course contre la montre afin de régler "cet épineux problème", et permettre par là même à sa formation d'être renforcée par de nouveaux joueurs en prévision de l'exercice à venir. "Nous tentons, tant bien que mal, de convaincre nos joueurs de patienter, d'autant que nous avons l'espoir de voir la situation financière du club s'améliorer après l'accord trouvé avec Nafial pour devenir notre sponsor majeur. Déjà, nous avons réussi à prolonger les contrats de trois cadres (Leit,

Hamza, Belebna), ce qui nous évite un sérieux problème puisqu'ils envisageaient eux aussi de saisir la CNRL", a ajouté le DG de l'USMBA. La direction de la formation de l'Ouest du pays espère tout régler dans ce registre avant la fin de la semaine en cours, afin de lancer les préparatifs du prochain exercice. C'est dans cette optique d'ailleurs qu'elle va se réunir avec l'entraîneur Sid Ahmed Slimani, qui a déjà eu une expérience avec le club, pour lui confier la barre technique de son équipe, si un accord venait à être trouvé entre les deux parties, a souligné Abbes Morsli.

R.S

Brèves

FOOT / LIGUE 1 - MC ALGER

Neghiz dénonce une "campagne acharnée" contre sa personne

L'entraîneur du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) Nabil Neghiz, a dénoncé mardi une "campagne acharnée" contre sa personne, évoquant des "manoeuvres malsaines" qui interviennent à une année de la célébration du centenaire du club. "Je dénonce cette campagne acharnée visant ma personne. Je ne suis pas un entraîneur petit par rapport au MCA ni encore un grand. C'est une campagne orchestrée par des personnes malintentionnées. Certains managers de joueurs voulaient à tout prix placer leurs éléments, mais notre stratégie de recrutement en catimini a fait échouer leurs manoeuvres, ce qui explique cette campagne de dénigrement", a indiqué le coach du MCA en conférence de presse tenue au stade 5-Juillet d'Alger. Neghiz, ancien entraîneur-adjoint de l'équipe nationale sous Christian Gourcuff, s'était engagé en février dernier pour un contrat de 18 mois avec le MCA en remplacement de François Bernard Cassoni, limogé. "La raison de cette campagne de déstabilisation est parce que tout simplement je suis l'entraîneur du MCA, à une année de la célébration du centenaire du club", a-t-il ajouté. Avant de poursuivre : "Un concours de circonstances a voulu que je sois au MCA, je n'avais pas cherché à rejoindre le Mouloudia. J'étais en pleine formation à Antalya (Turquie). A quatre jours de la fin de mon stage, j'ai été contacté par la direction. J'avais décidé de tout laisser tomber, rentrant au pays dans le premier avion".

"LE RECRUTEMENT N'EST PAS CLOS"

Par ailleurs, et concernant l'objectif du Mouloudia pour la saison prochaine, Neghiz a relevé la nécessité de composer un effectif "équilibré et homogène" pour pouvoir "faire face au nombre élevé de matchs". "Nous avons besoin de trois effectifs, le troisième sera composé exclusivement d'éléments issus des U21 et U19. Nous allons jouer sur plusieurs fronts, on pourrait même atteindre 70 matchs, chose qui doit nous pousser à composer un effectif équilibré et homogène". Interrogé sur le cas du portier Farid Chaâl, dont l'avenir est incertain, Neghiz a apporté des précisions sur ce sujet : "Chaâl était en contact avec un club saoudien de première division, mais il est toujours parmi nous. En cas d'offre concrète, je vais l'encourager personnellement à tenter une expérience à l'étranger. S'il reste au MCA, on fera tout pour qu'il retrouve sa forme initiale.

Salih et Chaâl ont traversé une période difficile, nous devons leur donner une deuxième chance, car leur potentiel est énorme". Enfin, Nabil Neghiz a souligné que le recrutement n'est pas encore clos, alors que le club algérois a engagé jusqu'à quatre recrues : l'attaquant Abdelhak Abdelhadi (MC Oran), le défenseur central Mouad Haddad (ex-JSM Skikda), le milieu de terrain ivoirien Isla Daoudi Diomandé (ex-ES Sétif) et le gardien de but Abdelkadir Salhi (ex-JS Kabylie). "A la fin du stage d'Ain Bénian, l'effectif sera arrêté à 90%. Le recrutement n'est pas clos, on pourra même engager un ou deux joueurs. Tout peut arriver d'ici à la fin de la période de transferts fixée au 27 octobre", a-t-il conclu. Pour rappel, le MCA a bouclé la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison du Covid-19, à la 2^e place au classement final établi par la Ligue de football professionnel (LFP), sur la base de la règle d'indice de performance des points récoltés et des matchs disputés.

R.S

REAL MADRID

Bale a été "mal considéré" par les fans

Le footballeur gallois Gareth Bale, que le Real Madrid vient de prêter pour une saison à Tottenham, n'a "pas été traité correctement" par les supporters madrilènes, selon l'agent de l'attaquant. "Selon moi, il n'a pas été traité correctement pour quelqu'un qui a tant donné pour un grand club", a déclaré Jonathan Barnett, l'agent du joueur, à la BBC. "Je pense que quelqu'un qui a réalisé ce qu'il a réalisé pour le club devrait mériter un meilleur traitement", a ajouté l'agent, en référence aux huées souvent essuyées par le Gallois lors de ses apparitions sous le maillot madrilène. "Je ne veux blâmer personne ni rentrer dans ce jeu. Je pense que ce que les fans ont fait est honnête et que le club n'a pas aidé", a encore dit Jonathan Barnett. Arrivé au Real Madrid comme le joueur le plus cher de l'histoire -100 M EUR- et l'héritier de Cristiano Ronaldo en 2013, Gareth Bale (31 ans) retourne à Tottenham après sept années chez les "Merengues". Avec ce prêt d'un an chez les Spurs, le Real Madrid s'est enfin débarrassé d'un de ses plus gros salaires (environ 30 M d'EUR par an). Bale a pu inscrire 105 buts en 251 matches et remporter 13 trophées en 7 ans sous le maillot du Real Madrid. Il a notamment inscrit un but spectaculaire en finale de Ligue des champions 2018 contre Liverpool, d'une superbe tournée acrobatique.

R.S

Brèves

VENEZUELA

Maduro appelle l'ONU à "l'emporter contre les idées impérialistes"

Le président du Venezuela, Nicolas Maduro a appelé lundi le monde à lutter contre "l'hégémonie" et à "l'emporter contre les idées impérialistes". Dénonçant "le monde de l'hégémonie, le monde de l'impérialisme" lors d'un discours enregistré à l'Assemblée générale de l'ONU, à l'occasion d'un sommet virtuel célébrant son 75e anniversaire, Nicolas Maduro a insisté sur la nécessité d'être "unis" face à la pandémie. "Le Venezuela défend un monde multipolaire, un système des Nations unies renouvelé, un système qui sache faire exécuter le droit international et protéger les peuples du monde", a-t-il souligné, en critiquant les attaques américaines, sans nommer les Etats-Unis, contre l'Organisation mondiale de la Santé. "Ce n'est pas le moment d'insulter, de menacer l'OMS, il est l'heure aujourd'hui de s'unir en sa faveur", a-t-il plaidé. "Le monde a su vaincre le fascisme il y a 75 ans. Le monde gagnera aussi contre ceux qui cherchent à l'emporter à titre hégémonique, contre les idées impérialistes, il pourra vaincre le néo-fascisme (...) pour la construction d'un monde nouveau sans pouvoir hégémonique, un monde appartenant au peuple", a martelé le président du Venezuela dont la légitimité n'est plus reconnue dans de nombreux pays.

AFGHANISTAN

14 soldats et policiers tués dans des combats avec les talibans

Au moins 14 soldats et policiers afghans ont été tués dans d'intenses combats avec les talibans dans le sud de l'Afghanistan, malgré la poursuite de pourparlers de paix entre les deux camps à Doha, ont annoncé lundi les autorités. Les talibans ont lancé un assaut nocturne dimanche soir contre plusieurs positions des forces de sécurité afghanes dans la province méridionale de Uruzgan, infligeant de lourdes pertes aux troupes gouvernementales. La région de Gizab, contrôlée par le gouvernement, risque aussi de tomber entre les mains des insurgés, ont indiqué des responsables locaux. "De violents combats se poursuivent, nos forces se sont retirées de plusieurs positions", a indiqué à l'AFP Zelgai Ebad, un porte-parole du gouverneur de la province. Selon des responsables locaux, 14 membres des forces de sécurité afghanes ont été tués et une douzaine blessés. "Les combats sont maintenant proches du QG de la police, nous avons besoin de renforts supplémentaires", a déclaré Mohammad Barezai, chef du conseil provincial de Uruzgan.

COLOMBIE

Dix morts lors de nouveaux massacres dans le sud-ouest

Au moins dix personnes ont été tuées lors de deux nouveaux massacres dans le sud-ouest de la Colombie, secouée par une vague de violences inédite depuis la signature de l'accord de paix avec l'ex-guérilla des FARC en 2016.

Lundi, quatre hommes ont été tués dans la municipalité de Mosquera, dans le département de Nariño, ont indiqué à la presse les autorités locales. Selon une porte-parole, les corps des victimes ont été retrouvés dans de la mangrove. Un responsable local a également évoqué une vidéo qui a circulé sur les réseaux sociaux montrant les tueurs présumés en train de tirer sur les corps des jeunes hommes depuis un bateau. "Malheureusement, la vague de violence continue à augmenter dans notre département", a déploré un responsable du gouvernement de Nariño, Francisco Ceron, dans une vidéo envoyée aux médias. Dimanche, six personnes, dont un mineur, ont été tuées dans le département voisin du Cauca. Un groupe armé non identifié a tiré sur des personnes qui assistaient à un combat de coqs. Plusieurs personnes, dont le nombre n'a pas été précisé, ont également été blessées. Dans les deux cas, la police a pointé du doigt des dissidents de l'ancienne guérilla marxiste des Forces armées révolutionnaires de Colom-



bie (FARC). Selon l'observatoire indépendant Indepaz, 61 massacres ont été recensés depuis début 2020 dans le pays. Selon une définition de l'ONU, est considéré

comme "massacre" tout assassinat d'au moins trois personnes perpétré au même moment par le même auteur ou groupe d'auteurs.

BURKINA

Au moins 26 "terroristes" tués lors de deux opérations

Au moins 26 "terroristes" ont été "neutralisés" lors de deux opérations militaires menées les 11 et 13 septembre dans le nord du Burkina Faso, a annoncé l'état-major burkinabè dans un communiqué lundi. Le 11 septembre, après une embuscade où quatre soldats avaient été tués dans la zone de Mentao (province du Soum), "un ratisage a été organisé pour traquer les assaillants. L'opération a permis de neutraliser (tuer, ndr) onze terroristes et de récupérer leur armement", selon l'état-major. Le 13 septembre, une autre action "des forces terrestres et aériennes a été menée contre



un groupe de terroristes dans la province du Loroum. L'opération a permis de neutraliser une quinzaine de terroristes et de récupérer de l'armement. Des moyens roulants et divers autres matériels ont été détruits lors de l'opération", selon l'état-major. L'armée avait déjà annoncé le

15 septembre avoir "démantelé une base terroriste" et "neutralisé deux terroristes" quatre jours plus tôt, dans la zone de Tongomayel, également dans la province du Soum. Le Burkina Faso, frontalier du Mali et du Niger, est le théâtre d'attaques terroristes régulières depuis 2015.

KENYA

Cinq terroristes "shebab" tués dans le comté de Mandera

Cinq hommes armés du groupe terroriste somalien shebab ont été tués par les Forces de défense kényanes (KDF) qui ont riposté à une embuscade tendue par le groupe lundi à Alungu, dans le comté de Lafey Mandera, frontalier avec la Somalie, rapportent les médias kényans, citant un communiqué des KDF. "Les terroristes Shebab ont attaqué un convoi des KDF vers 6h45 sur la route Alungu, avant que les soldats ne ripostent tuant cinq terroristes", souligne-t-on de même source. Des fusils d'assaut ont été saisis lors de cette opération, selon l'armée kényane qui souligne que les terroristes shebab ont utilisé des grenades et des fusils dans l'attaque avant de se retirer dans les bois. Cette attaque intervient le jour où le Kenya célèbre le septième anniversaire de l'attaque du centre commercial Westgate qui a coûté la vie à 68 personnes.

DÉFENSE

la Finlande annule un exercice militaire international

L'Arctic Lock, un exercice militaire à grande échelle qui devait impliquer 20.000 soldats de treize pays en Finlande au printemps prochain, est annulé en raison de l'épidémie de Covid-19, a annoncé lundi le ministère de la défense. "Les exercices internationaux sont importants, mais dans cette situation, il est encore plus important de garder le contrôle sur le coronavirus", a déclaré le ministre de la défense Antti Kaikkonen dans un communiqué.

Des observateurs de l'OTAN et de l'Union européenne étaient également attendus sur place entre mai et juin 2021. Les restrictions liées au coronavirus ayant rendu l'exercice impossible, le Comité de politique étrangère et de sécurité de la Finlande a préféré le remplacer par un exercice à l'échelle nationale impliquant 15.000 hommes. L'Arctic Lock devait être le dernier d'une série d'exercices de grande ampleur dans la région de la Baltique, reflétant les tensions croissantes entre de nombreux Etats

occidentaux et la Russie. Il y a trois ans, l'Aurora-17 en Suède est devenu le plus important exercice militaire du royaume depuis plus de vingt ans. Il aurait dû se poursuivre cette année avec quelque 25.000 soldats mobilisés mais a également été annulé en raison du Covid-19. Dans le même temps, l'opération américaine Defender 2020, qui doit être le plus grand déploiement de troupes américaines en Europe depuis la fin de la guerre froide, a elle aussi dû réduire son ampleur.

ÉGYPTE

Reprise de la contestation dans plusieurs grandes villes

Les Égyptiens expriment de plus en plus leur mécontentement, notamment contre une campagne de destruction de logements illégaux. Des échauffourées sporadiques et localisées ont été observées mais les autorités craignent visiblement une cristallisation. La preuve : des blindés ont investi la place Tahrir.



Le mouvement s'appuie sur une grande populaire relayée par les réseaux sociaux et par certaines figures de l'opposition, à l'instar de Mohammad Ali. "Pour la deuxième journée consécutive, des manifestants demandent le départ du président Abdel Fattah Al-Sissi", rapportent des médias sur place. "De nombreux défilés se sont élançés, dans plusieurs quartiers du Caire et ailleurs dans le pays. À Gizeh, ils ont réussi de séparer d'un véhicule blindé, et dans un village de la Moyenne-Égypte, ils ont jeté une voiture de police dans un canal. Plus de cent soixante-dix personnes auraient été arrêtées." Par ailleurs, "la place Tahrir au Caire, épicentre de la révolution de 2011, a été investie par des blindés dès le lundi, après que des gens avaient manifesté par milliers, du Caire à Alexandrie, de Minya à Sohag et Assouan."

Le peuple demande la chute du régime » ; «

À bas Sissi... Depuis samedi, une série d'appels redonnent des couleurs révolutionnaires aux réseaux sociaux égyptiens, réveillant les espoirs déçus des grandes mobilisations de 2011, autant que les douloureux souvenirs des répressions qui les ont suivies. Au Caire, à Alexandrie, à Gizeh, des centaines d'Égyptiens sont descendus dans la rue dans la nuit de dimanche à lundi pour demander la chute du régime de Abdel Fattah al-Sissi, en place depuis 2013. Dans un pays où le pouvoir ne tolère aucune dissidence, ces manifestations sont un événement en soi, malgré leur faible ampleur. « Les manifestations d'hier étaient dirigées contre le président égyptien, accusé de détruire les maisons et d'affamer le peuple », a affirmé Mohammad Ali, l'une des principales figures ayant appelé à la contestation. "On nous indique que de nombreux cafés du centre-ville du Caire ont été fermés par la police", rapportait pour sa part un site

d'information égyptien indépendant Mada-Masr la semaine dernière. "Les autorités craindraient qu'un match de foot puisse donner lieu à des débordements, et que cela pourrait se conjuguer avec des appels à manifester à l'approche du 20 septembre." C'est en effet la date anniversaire de manifestations qui avaient éclaté l'an dernier à l'appel de l'homme d'affaires en rupture de Mohamed Ali. Celui-ci, haut en couleur, fort en gueule et très controversé, a récemment refait parler de lui, en incitant les Égyptiens à descendre de nouveau dans la rue. Cet entrepreneur égyptien, anciennement proche du président Sissi et affirmant avoir servi pendant plus de 15 ans au sein de l'armée, est également un personnage controversé. Il avait annoncé son retrait de la vie politique à la suite de son échec à mobiliser la population à l'occasion du neuvième anniversaire de la révolution, le 25 janvier dernier.

R.i

Brèves

MALI

Le CNSP promet de gagner la guerre contre les groupes terroristes

L'armée malienne va gagner la guerre contre les groupes terroristes, a promis, lundi soir, le colonel Assimi Goïta, président du Comité national pour le salut du peuple (CNSP, junte), dans un discours à la nation à la veille du 60^e anniversaire de l'indépendance du pays. "Je voudrais vous faire la promesse que nous gagnerons la guerre qui nous a été imposée", a-t-il promis. Selon le colonel Goïta, les forces de défense et de sécurité doivent être "davantage mobilisées, formées, aguerries et mises dans les conditions matérielles et morales de la victoire qu'elles ont obligation de remporter contre l'ennemi". Pour le chef du CNSP, les mois à venir doivent être ceux "de résultats et d'engagements décisifs pour que le Mali recouvre rapidement toute sa sécurité sur tout son territoire". "Les forces de défense et sécurité se battent avec bravoure. Mais, nous le savons tous, les guerres asymétriques se gagnent difficilement. Elles se gagnent avec le temps dans la détermination et dans la résilience", a-t-il poursuivi, promettant que l'Etat allait accroître ses efforts pour "renforcer les capacités opérationnelles" de l'armée. "Les forces de défense et sécurité répondent et répondront, avec vaillance et en tout lieu, à l'appel du Mali. Elles sont debout sur les remparts et résolues de mourir afin que le Mali demeure. Et le Mali demeurera", a-t-il dit.

R.I

DÉTROIT DE TAÏWAN

Taipei exige que Pékin fasse "marche arrière"

Taiwan a exigé mardi que la Chine "fasse marche arrière" et l'accusée de menacer la paix, après qu'un haut responsable de Pékin, qui considère que l'île fait partie de son territoire, a nié l'existence d'une limite maritime entre les deux pays. Le détroit de Taiwan est divisé par une "ligne médiane" qui est en général respectée, mais l'aviation chinoise a multiplié les incursions récemment. Le ministre taiwanais des Affaires étrangères Joseph Wu a exhorté mardi Pékin à "revenir aux normes internationales civilisées", à la suite des déclarations d'un porte-parole de la diplomatie chinoise qui a affirmé que cette prétendue "ligne médiane" n'existe pas "car Taiwan fait partie intégrante du territoire chinois". Pour sa part, M. Wu a expliqué à la presse que "la ligne médiane a été, depuis de nombreuses années, un symbole qui a empêché les conflits armés et préservé la paix et la stabilité dans le détroit de Taiwan". "Les propos du ministère des Affaires étrangères (chinois) reviennent à abolir le statu quo", selon lui. "J'appelle la communauté internationale à condamner le Parti communiste chinois (PCC) pour ses propos et actions provocateurs et dangereux qui menacent la paix (...)" La Chine doit faire marche arrière", a-t-il ajouté dans un tweet. La Chine communiste considère l'île, dirigée aujourd'hui par un régime démocratique, comme une province rebelle appelée à rentrer dans son giron, si nécessaire par la force, même si elle s'auto-administre depuis plus de 70 ans.

R.I

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

L'ONU appelle tous les acteurs à la "retenue"

Le représentant spécial des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, qui a débuté une mission d'une semaine en Côte d'Ivoire, a appelé mardi tous les acteurs à "la retenue tous les acteurs" de la présidentielle prévue le 31 octobre prochain, ont rapportés des médias. "Les Nations unies invitent tous les acteurs à la retenue, à éviter les violences et [les] discours de haine. Nous exhortons les acteurs politiques ivoiriens à la concertation", a souligné M. Ibn Chambas à l'issue d'une audience avec le président ivoirien, Alassane Ouattara, candidat à un troisième mandat controversé. "Nous avons partagé les préoccupations des Nations

unies sur la persistance de l'absence de consensus sur certains aspects du processus", a indiqué le représentant spécial, ajoutant "Ma visite s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des Nations unies pour l'organisation d'une élection présidentielle pacifique, inclusive, transparente et crédible". M. Ibn Chambas s'est entretenu avec le président du Conseil constitutionnel, Mamadou Koné. M. Ibn Chambas "aura également une série de rencontres avec des membres du gouvernement, les acteurs politiques, les représentants de la société civile, des représentants du corps diplomatique", selon le communiqué qui a précédé le début de la visite. A l'approche de la présidentielle, l'ex-président ivoirien

Henri Konan Bédié a appelé dimanche, au nom de l'opposition, à la "désobéissance civile" face à la "forfaiture" de la candidature à un troisième mandat du chef de l'Etat Alassane Ouattara à l'élection présidentielle prochaine. "Face à la forfaiture, un seul mot d'ordre: la désobéissance civile", a déclaré M. Bédié en conclusion d'une réunion des principaux partis de l'opposition à Abidjan. "Nous sommes ici pour exprimer notre farouche opposition à cette violation de la Constitution", a insisté M. Bédié, sans donner davantage de détails. La situation politique est tendue en Côte d'Ivoire à un peu plus d'un mois de la présidentielle. La crainte de violences meurtrières est forte, dix ans après la crise post-électorale née de

la présidentielle de 2010 qui avait fait 3.000 morts. Seules quatre des 44 candidatures déposées ont été retenues par le Conseil: celles du président Ouattara et de trois opposants, dont l'ex-président Bédié (1993-1999). Elu en 2010, réélu en 2015, M. Ouattara avait annoncé en mars qu'il renonçait à briguer un troisième mandat, avant de changer d'avis en août, après le décès de son dauphin désigné, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. La loi ivoirienne prévoit un maximum de deux mandats mais le Conseil constitutionnel a estimé qu'avec la nouvelle Constitution de 2016, le compteur des mandats de M. Ouattara a été remis à zéro, ce que conteste farouchement l'opposition.

R.I

ETRE OU NE PAS ETRE

Comme son nom l'indique, l'ANP est l'image de sa société, une représentation de celle-ci. Elle y puise ses effectifs d'où elle forme son commandement, ses administrateurs, ses techniciens, ses experts, jusqu'aux hommes destinés à la manœuvre des armes pour assurer sa mission de défense nationale. La puissance de toute armée ne peut être appréciée indépendamment de son socle de défense, son peuple.

Sa modernisation pour honorer ses missions de défense, dont le peuple l'a investie, lui suggère la modernisation de sa société, la cohésion de celle-ci face aux luttes permanentes de survie et plus largement son adhésion aux programmes nationaux de développement, car c'est aussi de cela qu'il s'agit : sécurité alimentaire, sécurité sanitaire, sécurité sociale. « Être ou ne pas être », n'est pas seulement une question, elle résume toute la responsabilité des armées envers leurs nations comme elle résume la dignité d'un peuple à vivre libre et indépendant. Aussi, et conscient des facteurs de fragilité de son pays, le Mouvement populaire, tout en réitérant son engagement et sa confiance envers ceux qui ont fait le serment de protéger la nation au prix de leur vie « Djeich chaâb khawa khawa », dénonce à la fois un pouvoir permanent et une bureaucratie qui vit pour elle-même préoccupée par la satisfaction de ses propres intérêts au détriment de l'intérêt général et les malversations. Les conflits internes sont variés. Du rejet du fait accompli depuis l'indépendance, traduit par le désintérêt à l'effort national de développement exacerbé par les divisions et les tensions internes, jusqu'au rejet de certains hommes en charge de la gestion des affaires nationales, eux-mêmes projetant ailleurs leurs intérêts et ceux de leurs progénitures, le peuple est encore à la recherche de sa propre voie de salut. Cette fragilité n'est pas sans susciter l'intérêt des prédateurs et les ambitions de forces extérieures à happer l'individu en errance. Le terrain est à l'avantage des opportunistes, des charlatans, vendeurs de rêves et autres apprentis sorciers. Cette situation inattendue pour un pays sorti d'une guerre héroïque semble être le résultat de déviations calculées, menées par "petites touches" contre le rêve commun par des forces obscures bien calées au sein du pouvoir et dont les puissants maîtres à penser ont l'outrecuidance d'agir de plus en plus dans l'indiscrétion. La nature a horreur du vide.

Dès son indépendance, l'Algérie avait choisi son camp « Les pays non alignés ». Ce mouvement, né à la deuxième moitié du siècle dernier, visait alors, dans le contexte de la guerre froide, à se démarquer des États-Unis et de l'URSS qui, chacun de son côté, cherchait à rallier le plus grand nombre de pays à son modèle. C'était le

temps d'un monde bipolaire, concept vidé de son sens depuis l'effondrement du Mur de Berlin, le 09/11/1989. Les nations suivaient alors les conséquences de cette tempête de changement qui s'abattait sur le bloc soviétique et qui, en l'intervalle de quelques mois, non seulement il disparut dans le sang mais surtout changea littéralement ses options politico-économiques et de défense. A cette époque, alors que la globalisation s'installait à corps et à cri, l'Algérie, occupée par une lutte meurtrière contre le terrorisme, ne semblait pas avoir pris la mesure de cette recomposition du monde. Sorti de son hibernation par le pouvoir de l'époque pour être intronisé à la tête de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika organisa une rencontre des « pays non-alignés » à Alger... anachronisme ou intelligence aveugle, le temps pour la diplomatie et l'économie algérienne se figea aux années

Sur le plan économique, le tissu industriel a été défait, ses cadres jetés en prison par les architectes du chaos (de la démoralisation).

1970. Le pays continue de payer chèrement son inadaptation à l'évolution du contexte international. S'adapter ou disparaître est une autre loi de la nature. A titre indicatif, l'impératif de mutualisation des moyens de lutte contre le terrorisme et le crime transnational se concrétisa par la création du Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc) installé à Tamanrasset regroupant les pays du champ (notre

pays, la Mauritanie, le Mali et le Niger). Louable initiative qui, bien qu'elle suscita de l'espoir, n'obtint pas l'engagement attendu, elle laissa place au groupe des cinq (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina Faso) chapeauté par la France. Face à l'instabilité chronique qui affecte le Mali depuis la veille des indépendances, l'Algérie, investie de la confiance des belligérants, est sollicitée à la médiation dans le conflit. L'application des plans de résolution du conflit, pourtant entérinés, montra leur manque de pertinence. Le dernier, signé en 2015 à Alger, est toujours dans les tiroirs. Pour une erreur puérile, le cas du Niger fera reculer notre pays de médiateur au rang d'observateur. Dans la guerre fratricide en Libye, l'Algérie, figée dans la pensée du monde bipolaire, a manqué d'anticipation. Les enjeux dépassent le simple changement de régime. Si l'ensemble de la communauté internationale s'implique dans

la recherche de résolutions à la crise libyenne, sur le plan régional, seuls le Maroc et l'Egypte cautionnés par les acteurs dans cette guerre anti libyenne participent aux débats. L'Algérie, malgré ses offres pour le règlement des conflits à ses frontières, apparaît de plus en plus marginalisée et paralysée face à la dynamique régionale. Ses déclarations tonitruantes ne sont entendues que par ses citoyens. Les raisons sont évidentes et les bénéficiaires aussi.

Sur le plan économique, le tissu industriel a été défait, ses cadres jetés en prison par les architectes du chaos (de la démoralisation). L'absence de moyens de protection, le doute et les risques ont remplacé l'esprit d'initiative et celui de l'innovation. Erreurs d'appréciation répétées ou incapacité d'adaptation ou encore trahison de l'élite, notre pays est de plus en plus l'ombre de lui-même.

Demain, les tendances politiques et idéologiques pourraient échapper à notre pouvoir. Notre pays n'est pas l'exception de la région. « Plus les problèmes deviennent multidimensionnels, plus il y a l'incapacité à penser leur multidimensionnalité ; plus progresse la crise, plus progresse l'incapacité à penser la crise. Incapable d'envisager le contexte et le complexe international, l'intelligence aveugle rend inconscient et irresponsable. » Edgar Morin.

Toute maladie, qui atteint un corps fragile, se propage et se complique si elle n'est pas traitée à temps. Toute crise, qui n'est pas traitée sérieusement dès ses premiers indicateurs, se complique, se diversifie, son traitement aussi. L'achat de la paix sociale, lorsqu'elle est possible, relève de la démagogie, de l'incompétence ou du mépris envers l'avenir. La mise au pas de la société par la contrainte débouche sur la répression et entraîne le repli sur soi de la population invitée à faire le deuil du rêve commun. L'émission du front intérieur en sera une conséquence ; la multiplication de foyers de contestation spécifiques en serait le témoin.

La gouvernance dans la paix ne passera pas que par la contrainte, elle passera, aussi, et, avant tout, par la construction d'un espoir au sein de la population, d'une confiance en l'avenir. Cet espoir est concomitant à la



Mohamed Khalfaoui *

nécessité d'un gain en légitimité du système politique dont la crédibilité a été mise à rude épreuve par les monstres qu'il a fait émerger de son sein. La résolution de la crise chronique consiste donc à établir d'abord, un début de confiance entre la population et ses dirigeants. Le concept d'Algérie nouvelle, pour qu'il soit prégnant doit assurer une « rupture totale avec les pratiques du passé », comme le déclare le 1er ministre. Or

Toute maladie, qui atteint un corps fragile, se propage et se complique si elle n'est pas traitée à temps.

les pratiques du passé, qui ont fait tant de mal aux citoyens et au pays, sont essentiellement dues aux élections frauduleuses, ces mères de tous les vices. C'est avec des élections honnêtes et transparentes que la citoyenneté et la gouvernance seraient rigoureusement définies. Elles serviraient alors de référentiels à l'implica-

tion des citoyens dans tous les domaines sociaux et à l'exercice des responsabilités à tous les niveaux de la hiérarchie socioprofessionnelle. Le refus du changement d'un système de gestion s'explique par la peur collective d'une alternative lorsqu'on ne maîtrise pas les mécanismes ; par le doute sur nos capacités à assurer une transition sereine. Précautions, somme toute, naturelles mais dont le développement schizophrénique nuit à l'esprit d'initiative et d'innovation. Il maintient le passé toujours présent. Statu quo au service de castes, ces intouchables, jouisseurs d'avantages contre productifs pour la nation. Un bilan de notre dynamique sociale depuis notre accès à l'indépendance permettra d'identifier les causes du malaise qui démoralise, à des degrés divers, nos citoyens. Ils prendront conscience des risques d'effondrement qui menacent l'ensemble social auquel ils se raccorderont, dégageront alors leurs énergies des problèmes qui les encombreront et apprécieront les différentes formes de bien-être auquel ils aspirent légitimement.

* Off/ANP, retraité.